



## PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2026

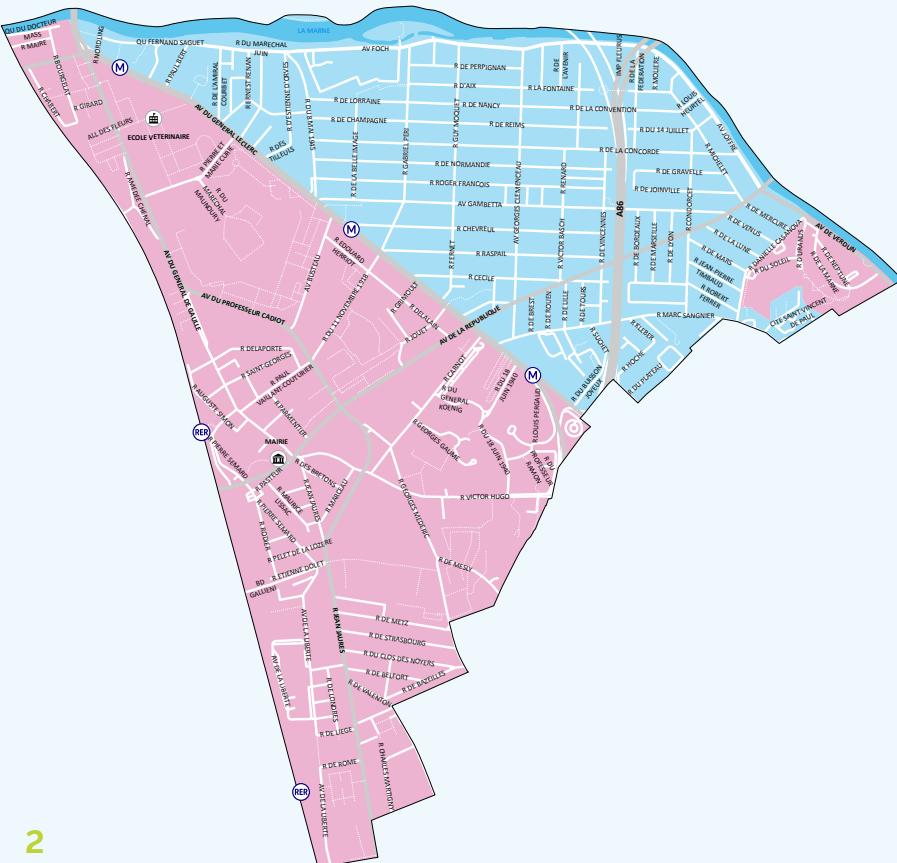
MAISONS-ALFORT



Tous mobilisés pour une ville durable !



# Collecte des ordures ménagères



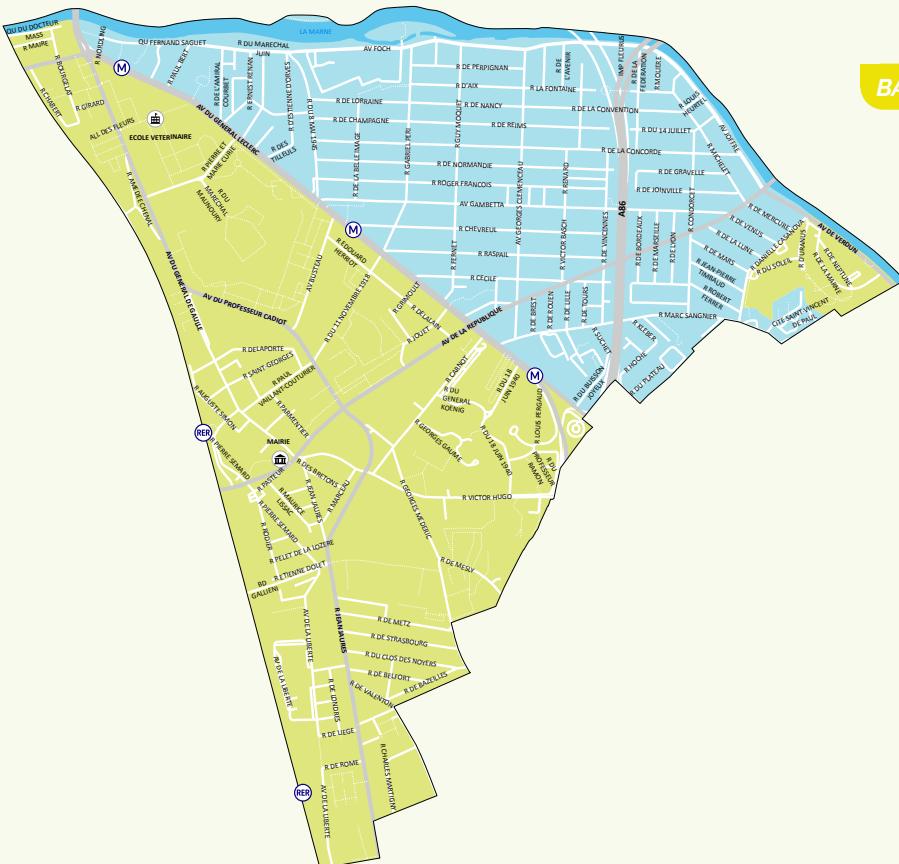
## BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.  
Les bacs doivent être sortis **après 17h, la veille** de la collecte.



Lundi matin  
Mercredi matin  
Vendredi matin  
  
Mardi matin  
Jeudi matin  
Samedi matin

# Collecte des emballages et papiers



Le bac jaune dit oui à tous les **emballages** et à tous les **papiers** !

Les bacs doivent être sortis **après 17h, la veille** de la collecte.

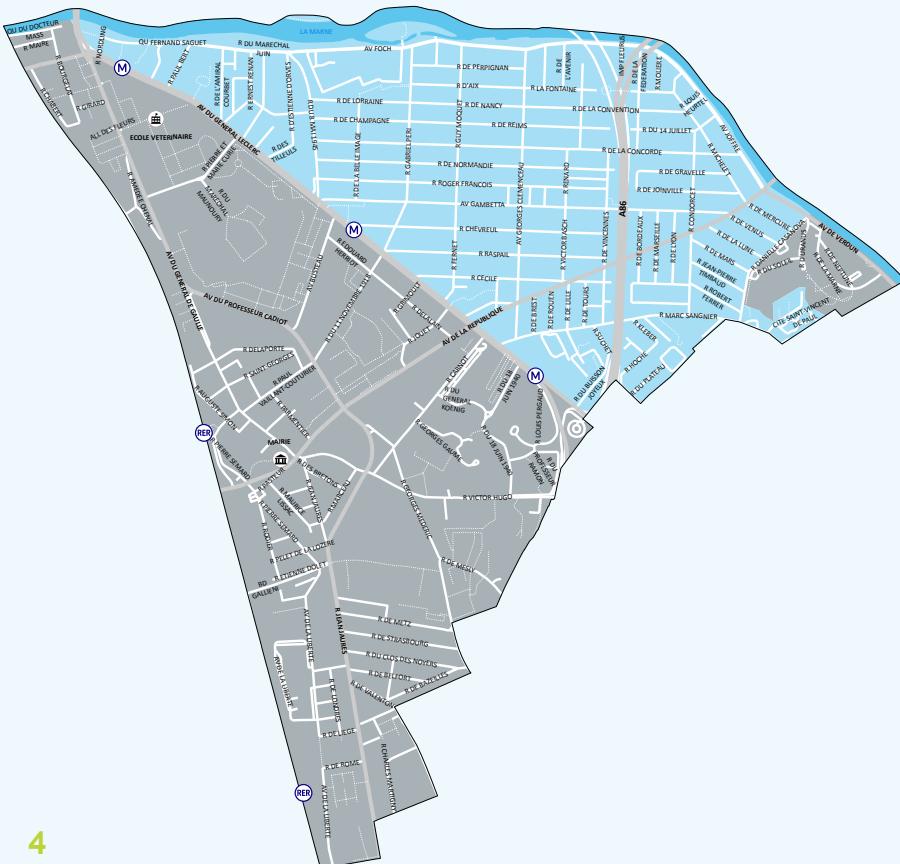


Mercredi matin

Jeudi matin



# Collecte des emballages en verre



## **BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE**

Parce que le verre est **100% recyclable**,  
nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !  
Les bacs doivent être sortis **après 17h**, la veille  
de la collecte.



Mercredi matin

Jeudi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ? Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

# Collecte des végétaux



Lundi matin

## SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue **tous les lundis** entre le **23 février et le 21 décembre 2026** pour les pavillons uniquement (maximum de 10 sacs).

Les sacs doivent être sortis **après 17h, la veille** de la collecte.

Une distribution de **sacs en kraft** est organisée chaque année avant le printemps. Des sacs sont également distribués en porte-à-porte sur simple demande auprès du service environnement au **01 48 71 59 13** ou à **environnement@pemb.fr**.



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac en kraft ? Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

# Collecte des déchets alimentaires

## POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos déchets alimentaires peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apport volontaire déployés sur la ville.

Il vous est possible d'effectuer une demande de bioseau auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr).

Déchets alimentaires



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bioseau ?  
Rendez-vous page 9 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



# Comment bien trier vos déchets ?

## BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de bien les vider et de les jeter en vrac.



## BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

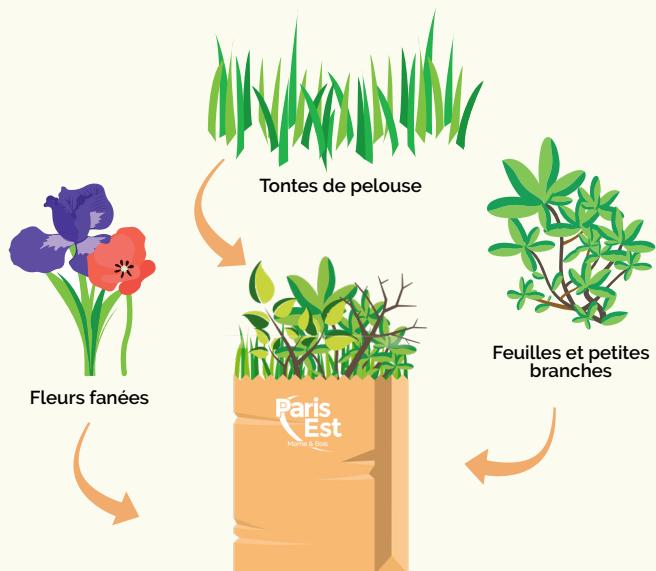
Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider** et de les jeter en vrac !



Un doute ?  
Scannez-moi !

## SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

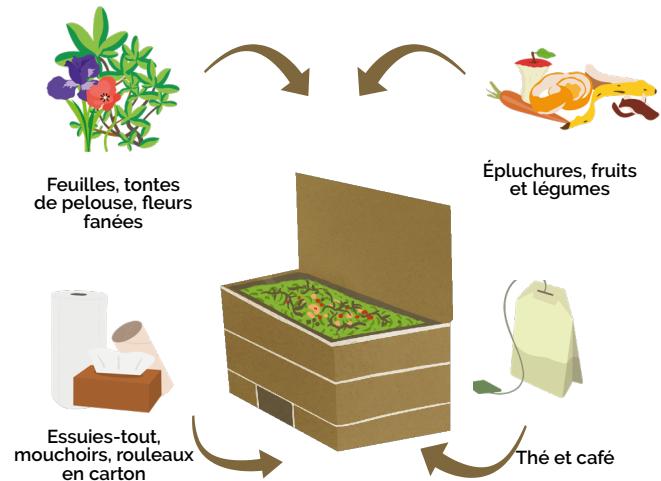
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en fagot de **1m50 maximum** et de déposer des **branches de 2 cm de diamètre au plus**.



## COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

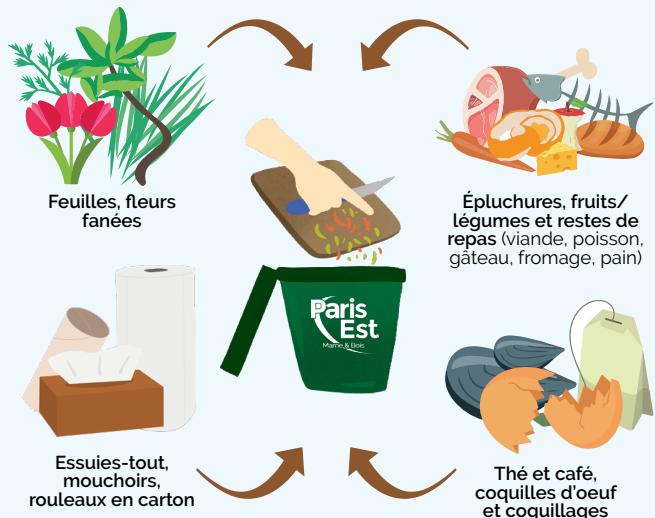
Le Territoire met à votre disposition des **composteurs** et **lombricomposteurs** livrés gratuitement chez vous ainsi qu'un guide d'instruction.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à [compost@pemb.fr](mailto:compost@pemb.fr)



## POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez déposer vos déchets alimentaires à tout moment dans les PAV, grâce à un bioseau. Ce dernier est disponible auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr).



## BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !

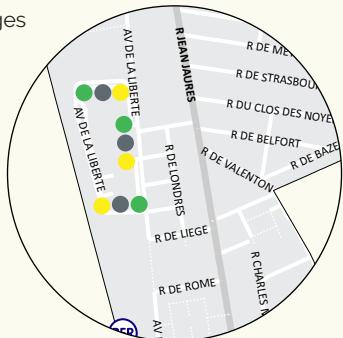


! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

## ***BAV, Déchets toxiques et Huiles de moteur***

## ***Bornes d'Apport Volontaire***

- Ordures Ménagères
  - Emballages
  - Verre



## *Déchets toxiques*

- Le **1<sup>er</sup> samedi de chaque mois** au marché de Charentonneau, côté rue Roger François de 8h à 12h.
  - Le **3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois** au marché du Centre, avenue de la République le long du centre socioculturel "La Croix des Ouches" de 8h à 12h.

## *Huiles de moteur*

Elles sont recueillies à l'entrée du **Garage Municipal** : 9 rue de Mesly (tous les jours et les week-end).



# La démarche zéro déchet

## Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



**i** Pour plus de renseignements,  
vous pouvez scanner le QR Code  
ou écrire à [zerodechet@pemb.fr](mailto:zerodechet@pemb.fr)

# La démarche réparation et réemploi

Le Territoire Paris Est Marne & Bois a ouvert sa ressourcerie intercommunale, sur l'écosite de Port de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2024.

## Elle gère :

- La collecte d'objets en préservant leur état afin de pouvoir envisager une valorisation en réemploi, ou sinon recyclage.
- La valorisation par le tri, contrôle, nettoyage en vue de leur redonner de la valeur.
- La revente directe à faible prix
- La sensibilisation à l'environnement auprès de tous les citoyens.

Retrouvez toutes les informations pratiques d'accès, modalités de dons, catégories d'objets acceptés/ refusés, via le lien suivant :

<https://ressourcerie.pemb.fr> !



Pour plus de renseignements,  
vous pouvez scanner le QR Code !



## Autres acteurs du réemploi et de la réparation :

Pour trouver un acteur du don ou du réemploi au plus proche de chez vous, consultez la page web dédiée.

## Longue vie aux objets !



Pour plus de renseignements,  
vous pouvez scanner le QR Code !



## Collecte des encombrants

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à les réparer ou les réemployer (cf. page 10 pour plus de détails).

L'enlèvement de vos encombrants se fait via ClicRDV sur :

<https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Votre interlocuteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer **la veille de la collecte, après 19h**.

Dépôt limité à **1 m<sup>3</sup>, 50 kg et 2 m** maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas et de vieilles ferrailles**

Les **autres déchets** doivent être portés à la déchèterie :

- plâtre
- gravats
- déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules...)



## Déchets électriques et électroniques

Des collectes à domicile pour les gros appareils électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants de Paris Est Marne & Bois, grâce au dispositif **Jedonnemonelectromenager.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem.

La prise de rendez-vous se fait via le lien suivant :  
<https://www.jedonnemonelectromenager.fr>



Vous avez un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui encombrent vos tiroirs ? Vous avez la possibilité de faire un geste solidaire et environnemental grâce au dispositif **Jedonnemontelephone.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem

Pour imprimer une étiquette à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie, cliquez-ici :

<https://www.jedonnemontelephone.fr/>

**Donnez une nouvelle vie à vos anciens téléphones !**

Envoyez-les gratuitement sur



# Déchèteries du Territoire

## CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

## FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 33 avenue du Maréchal Lattre de Tassigny
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

## LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

## PORT DE BONNEUIL

- 📍 59 route de l'Île Saint-Julien
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

## NOISY-LE-GRAND

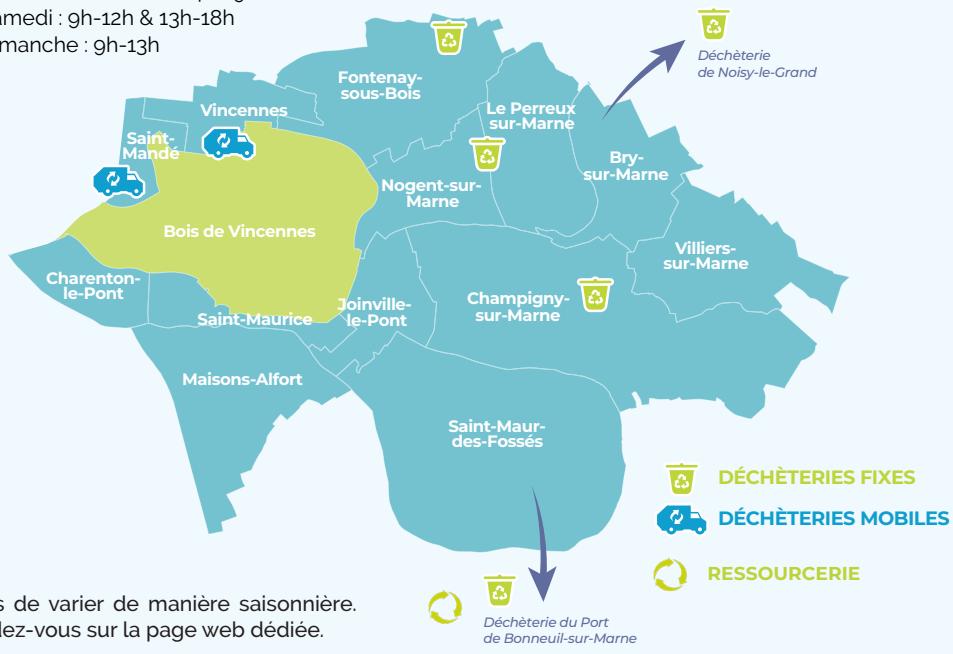
- 📍 9 Rue de la Plaine
- 🕒 Lundi : 14h-17h
- Mardi : 9h-12h & 14h-17h
- Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
- Jeudi : Fermé
- Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
- Samedi : 9h-12h & 13h-18h
- Dimanche : 9h-13h



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)



Les horaires d'ouverture sont susceptibles de varier de manière saisonnière.  
Pour obtenir l'information la plus à jour rendez-vous sur la page web dédiée.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES  
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois  
13 communes - 520 000 habitants  
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

[www.parisestmarnebois.fr](http://www.parisestmarnebois.fr)

Pour tout renseignement, contactez la direction  
de l'Environnement et de la Transition Ecologique  
au 01 48 71 59 13 ou par mail via [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)